

- Possibilité de subvention par des fonds européens FEADER LEADER à hauteur de 80% du HT. Ces travaux s'élèvent à 53 244€ TTC, la subvention européenne devrait s'élever à 35 496 €, reste à la charge de la commune 17748€. Concernant cette subvention, au-delà de la décision politique des élus, le service administratif de la mairie a dû piloter ce dossier tant pour l'appel d'offres que pour la demande de subvention auprès de la région via la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive. Bien que ce dossier soit retenu, nous n'avons malheureusement aucune certitude encore du versement de la subvention et encore moins l'année de versement d'où la nécessité d'avoir eu une avance de trésorerie pour ce financement. Naturellement, nous aurons un remboursement de la TVA sur ces travaux d'investissement au bout de deux ans de 16.404%.

Pour terminer, les travaux de voirie votés pour 2019 concernant la route de la Lune, l'impasse de Puy Pommier, la route du Mas et la route de la Dercie, doivent être réalisés en Juillet/Août 2019.

Le Maire, Gérard BAGNOL



City Stade : Un plus pour notre jeunesse



Notre programme de campagne pour les municipales de 2014 n'abordait pas la réfection du terrain de tennis de notre commune.

Le Projet du City Stade est le fruit de plusieurs paramètres :

L'écoute : lors de rencontres avec les citoyen(es) durant la campagne des municipales, un citoyen a émis l'idée de réaménager le court de tennis en stade multisports.

L'observation : ce type d'équipement en vogue équipe plusieurs communes ce qui m'a incité à présenter à Monsieur le Maire, une réalisation faite chez nos voisins Lotois.

L'opportunité : assidu aux réunions des commissions de l'Agglo, mon attention a été attirée par la possibilité de déposer des projets en lien avec l'enveloppe de 2,5 millions d'euros débloquée par l'Europe, pour la région Limousine dans le cadre de l'accompagnement de projets pour le monde rural, en priorité. Le développement du

Sport et Loisirs en zone rurale étant un critère prioritaire, ceci nous a permis de présenter un projet de City Stade pour notre commune. Je n'ai pas manqué de sensibiliser Monsieur le Maire sur cela !

Le financement : Un tel projet était éligible avec une subvention à hauteur de 80 % du coût de la réalisation avec le Fond LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale) de l'Europe.



L'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine avec le Fonds européen de développement régional

Au vu de tous ces éléments, de l'opportunité de déposer un dossier permettant de réaliser un tel projet en lien avec les possibilités techniques de réutiliser la plateforme du court de tennis à un coût raisonnable, le Conseil Municipal donna son accord de principe. Qui dit financements européens, dit persévérances, assiduités et rigueurs pour être éligible. A ce jour, le dossier est retenu avec une procédure d'obtention de subvention qui sera finalisée en 2020, début 2021... ce qui me pousse à intervenir en Conseil Communautaire pour que l'Agglo avance les fonds aux communes ayant déposé des dossiers LEADER, proposition pas retenue à ce jour !

Sur mon conseil, Monsieur le Maire accéléra la procédure d'appel d'offre pour désigner une entreprise et tenir les délais vis-à-vis de l'agglo, afin d'avoir l'assurance d'être éligible au vu de l'enveloppe débloquée par l'Europe pour le Limousin. Une procédure de publicité fut réalisée du 2 mars au 30 mars 2018. **Tout ceci a pu se faire grâce à un travail technique et de démarches auprès des services de l'Agglo de Brive et de sa gouvernance ce qui fit dire à Monsieur le Maire vis-à-vis de son Conseil Municipal : « Je remercie Philippe TILLET qui a réalisé l'intégralité du cahier des charges et du dossier de présentation du projet et naturellement Christian POULVELARIE qui l'a publié sur le site. »**

Bien entendu, au-delà du travail délégué par le Maire, c'est bien les échanges collectifs entre les membres des commissions communales et d'appels d'offres qui ont permis de faire les choix pour la réalisation de cet équipement neuf.

Visitez notre site : www.jugeals-nazareth.fr



Le fond LEADER (Europe) va subventionner 80% du coût hors taxe (35496 €). La commune va récupérer 16,4% de la TVA (7276,68 €), soit un reste à payer pour notre collectivité de **10471,31€** sur un total d'investissement de **53244€**.

C'est pour moi une grande satisfaction d'avoir œuvré à cette réalisation, pour notre commune et sa jeunesse, nos associations, l'ALSH mais aussi pour tous les citoyens(es). Nous avons là un équipement qui s'harmonise avec l'espace dédié aux loisirs, aux sports ainsi qu'à notre salle Jean Moulin.

Alors, jeunes et moins jeunes, à vos baskets !

Philippe TILLET
1er adjoint
Conseiller communautaire

Dimanche 2 juin, c'était le vide-grenier du foyer rural !



C'est avec sérénité que l'association a organisé le vide grenier annuel car, contrairement au précédent, les prévisions météo étaient, cette fois, au beau fixe. Peut-être un peu trop beau d'ailleurs (le mieux étant, nous le savons, l'ennemi du bien...) pour les négligents qui n'avaient pas eu la sage précaution de se munir de parasols.

Nos 94 exposants comme les chineurs avertis ont battu le pavé de bonne heure et de bonne humeur ! Et c'est donc dans un joyeux brouhaha, caractéristique de ces "puces", que débutait cette belle journée.

Cet engouement pour notre manifestation tient à mon avis à deux facteurs : le travail de nos bénévoles toujours aussi généreux pour notre commune et, notre Foyer Rural qui œuvre pour une organisation sans faille, et les prestations exceptionnelles que les exposants et les visiteurs trouvent sur place. Notre voie romaine se prête parfaitement à cette manifestation : les visiteurs vont de stands en stands et au gré de leur ballade peuvent trouver une buvette améliorée où les passants peuvent à la fois boire un verre de l'amitié : café, eau, jus d'orange, coca... ainsi que faire une pause déjeuner et partager sandwiches et frites. De plus, l'Association des Parents d'Élèves tenait un stand en proposant diverses décorations fabriquées main et ainsi a pu récolter de l'argent indispensable à l'organisation des activités pendant la période scolaire. Enfin, les chineurs ont pu également profiter d'une pause artistique à notre salle Roger Verdier. En effet, lors de cette manifestation, 7 artistes locaux ont pu exposer leurs toiles et ainsi permettre à chacun de s'évader quelques instants !

Merci à tous : organisateurs, bénévoles, exposants, visiteurs qui avaient participé une nouvelle fois à la réussite de cet événement !

Emmanuel MAZAUDOUX
2ème adjoint

